



Recommandation 173 (1958)¹

Crise de la recherche scientifique en Europe

Assemblée parlementaire

L'Assemblée,

Constatant le déficit scientifique et technique des pays occidentaux et les répercussions inquiétantes qui pourraient s'ensuivre ;

Faisant siennes les conclusions du rapport présenté par la commission culturelle concernant la recherche scientifique,

Recommande au Comité des Ministres du Conseil de l'Europe ainsi qu'au Conseil de l'O.E.C.E. :

1. de faire en sorte que l'Office de de la Main-d'Oeuvre scientifique et technique de l'O.E.C.E. et ses activités reçoivent le plus large appui dans les pays membres ;
2. de veiller à ce qu'un effort équivalent soit fait en faveur de l'établissement de programmes de recherches scientifiques et de développement technique dans les pays membres pour répondre aux besoins culturels et économiques actuels et, notamment, à ce qu'il soit procédé, sur le plan européen, à une coordination et à une harmonisation des efforts nationaux dans le domaine de la recherche scientifique et de la technologie appliquée ;
3. de l'avertir, dès la prochaine session, des suites données à cette recommandation et des résultats jusqu'alors obtenus.

1. a) Question introduite, le 12 octobre 1956, par le dépôt d'une proposition de recommandation, [Doc. 552](#), de M. Nicolson et plusieurs de ses collègues.
(b) Le 13 octobre 1956, renvoi à la commission culturelle (Renvoi n° 114).
(c) Le 29 avril 1958, dépôt du rapport de la commission culturelle, [Doc. 816](#).
(d) Le 18 septembre 1958, dépôt du rapport révisé de la commission culturelle, [Doc. 850](#).
(e) Le 16 octobre 1958, discussion par l'Assemblée (voir 19ème séance de la 10ème Session). Ensemble du projet de recommandation adopté à l'unanimité.

